



Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 Juillet 2014

Le Président des stations classées et communes touristiques dénonce les tractations de couloirs sur le dossier de la taxe de séjour

Marc FRANCINA, Député-Maire d'Evian-les-Bains et Président de l'ANMSCCT, entend s'opposer avec force aux **manœuvres et tractations de couloirs** du Maire de Paris et du Président du Conseil Régional d'Ile de France qui **livrent le dossier sérieux de la taxe de séjour sur l'autel de leurs intérêts partisans et égocentrés sur Paris et sa région.**

Il est inadmissible que les taxes HUCHON (de 2€ par nuit et par personne pour financer les transports franciliens) et HIDALGO (qui relève le montant de la taxe de séjour à 8€ par nuit et par personne sur tout le territoire) soient maintenues en l'état alors que les Ministres FABIUS et SAPIN se sont prononcés contre très clairement le week-end dernier et que plus globalement tous les professionnels sont vent debout contre cette hérésie économique. On ne rappellera jamais assez que le tourisme est à ce jour encore la seule économie qui fonctionne sans possibilité de délocalisation.

Le Président de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques souhaite que ses collègues députés reviennent à la raison pour obtenir **la suppression en bloc de tous les dispositifs relatifs à la taxe de séjour contenus dans le projet de loi de finances rectificative pour 2014.**

Il appelle, en outre, à une grande concertation nationale associant les élus, les professionnels, et le Gouvernement avec pour point de départ de la discussion les propositions du rapport parlementaire Woerth, Rabin, Straumann dévoilé mercredi dernier.

Créée en 1930, l'ANMSCCT rassemble plus de 1000 communes adhérentes (stations classées, communes touristiques ou à vocation touristique), réparties sur les différentes zones géographiques (littoral, montagne, thermal, campagne et outre-mer.

Elle a pour objet essentiel d'assurer une liaison permanente avec les pouvoirs publics, dont elle est devenue le partenaire privilégié, et d'aider au développement du potentiel touristique des communes.

Elle veille à défendre les intérêts de ses 1100 adhérents (dont 51 parlementaires) et des acteurs du tourisme en général.